

« Journée Internationale de commémoration en mémoire des victimes de la Shoah »
Cérémonie officielle régionale
sous le Haut patronage de Madame Simone Veil

Inauguration de l'auditorium du Site-Mémorial du Camp des Milles

« Un combat dans la durée par l'éducation et la culture »

Un public très nombreux a participé à la cérémonie tenue au Wagon-Souvenir des Milles, sous le haut patronage de Madame Simone VEIL, sur les lieux mêmes du départ pour la déportation vers Auschwitz de plus de 2 000 hommes, femmes et enfants juifs du Camp des Milles en août et septembre 1942.

Cette cérémonie officielle régionale tenue à l'occasion de la Journée Internationale de commémoration en mémoire des victimes de la Shoah était la première cérémonie officielle au Camp des Milles après l'inauguration du Site-Mémorial le 10 septembre dernier par le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault et par Alain Chouraqui, président de la Fondation du camp des Milles –Mémoire et Education.

La diversité des présents – élus de toutes sensibilités, anciens déportés et résistants, diplomates, représentants institutionnels et religieux, associations, organisations humanitaires, représentants des communautés juive, chrétienne, musulmane, arménienne et tzigane, famille d'internés du Camp des Milles, illustre bien le caractère universel de la Shoah que symbolise cette Journée internationale de commémoration, décidée par l'Assemblée générale de l'ONU.

La cérémonie débuta par le « chant des Marais », interprété par des élèves du Lycée Militaire. C'est ensuite dans une grande émotion que furent lus les noms des enfants et adolescents déportés des Milles par une jeune collégienne et deux lycéens. Quelques fleurs en leur hommage furent déposées par des écoliers devant la stèle commémorative.

Les noms des Justes des Nations ayant œuvré au Camp des Milles ont aussi été lus par un lycéen « *pour se rappeler que, face au mal, il est possible de se lever au nom des valeurs de justice, de tolérance et d'humanité* ».

Un message de Simone Veil envoyé à l'occasion de la cérémonie a été lu par Robert Mizrahi, Président pour le Sud-est du comité Yad Vashem France. Elle y souligne qu' « *En tant qu'ancienne déportée, il m'a toujours paru essentiel de transmettre aux jeunes générations, par le jeu des témoignages et de la pédagogie, ce qu'a été la Shoah, afin qu'ils comprennent les éventuelles dérives de toutes sortes de discriminations ou d'extrémismes.* »

Alain CHOURAQUI, Président de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Education salua la présence des représentants diplomatiques du Rwanda, de l'Arménie, d'Israël et de la communauté tzigane : « *Les leçons des horreurs génocidaires qu'ont vécues vos peuples sont convergentes pour éclairer notre présent d'un « soleil noir » mais puissant : l'expérience du pire. Il évoqua avec force que « Devant les processus dangereux, le défi est à la fois d'être ferme dès leurs commencements, tout en faisant le maximum pour ne pas alimenter les engrenages des crispations identitaires et des peurs.(...) S'impose donc un combat dans la durée par l'éducation, en particulier par l'éducation à la vigilance et à l'esprit critique, contre les idées reçues, les entraînements et les aveuglements.* » Alain Chouraqui exprima enfin sa satisfaction devant le nombre et la diversité des visiteurs depuis l'ouverture du Site-Mémorial et devant leur bonne compréhension d'une approche mémorielle et réflexive tournée vers le présent et l'avenir. »

Michèle TEBOUL, présidente du CRIF-Marseille Provence déclara : « *pour ceux qui partirent dans ces trains maudits, il ne reste que nos mémoires, mais pour nous tous, pour nos enfants, ne laissons aucune place à la haine, quel que soit celui qui la brandit* »

Puis ce fut au tour de Clément YANA, représentant le Président de Marseille Provence Métropole de prendre la parole. Il souligna que « *le meilleur combat contre l'antisémitisme, c'est de se souvenir, mais également de savoir et de transmettre aux jeunes générations. (...) nul ne doit ignorer, oublier ou nier les crimes commis durant ces sombres années* »

Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire d'Aix-en-Provence déclara, en parlant du Site-mémorial du Camp des Milles : « *Ce monument est un monument de souffrances infinies, mais en même temps un lieu d'espérance, ce doit être un lieu de mémoire et ça doit devenir un lieu vivant, où on accueille les enfants pour leur montrer ce qui ne doit plus jamais être fait* »

André GUINDE, représentant le Président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône témoigna de l'émotion qui l'étreint à chaque voyage à Auschwitz avec les collégiens et de l'émotion de ces collégiens devant les images qu'ils

découvrent. Il fit part de sa fierté et de celle du Conseil général d'avoir œuvré auprès de ceux qui ont conduit le projet de mémorial au Camp des Milles.

Gaëlle LENFANT représentant le Président du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur déclara que « *La méditation du passé n'est en aucune manière la contemplation morose du passé. La réflexion sur le passé constitue l'instrument avec lequel nous pourrions dépasser les marécages du fascisme et du nazisme, pour préparer l'avenir. On ne peut inventer l'avenir qu'en méditant les leçons du passé.* »

Hugues PARANT, Préfet de Région, représentant l'Etat, affirma qu'« *Il est crucial de conserver, de développer les lieux de mémoire car dans quelques années les témoignages vivants de l'holocauste ne pourront plus personnifier l'horreur de cette période.* » Il conclut son discours en affirmant « *Et ici et aujourd'hui, nous comprenons mieux que le devoir de mémoire serait incomplet si nous n'avions pas collectivement et individuellement une exigence de réflexion d'introspection et de méditation* »

La cérémonie s'est terminée par les dépôts de gerbes. Chaque déposant était accompagné d'un lycéen, montrant ainsi l'importance de la transmission dans ce nécessaire devoir de mémoire.

Après cette émouvante commémoration, les invités se dirigèrent vers le Site-mémorial du Camp des Milles pour la cérémonie d'inauguration de son auditorium.

Alain Chouraqui rappela alors que « *la dimension culturelle du Site Mémorial, ancrée dans la dimension patrimoniale du lieu, vient ainsi compléter ses dimensions mémorielle et éducative. Elle fait écho à la « résistance par l'art » des nombreux artistes et intellectuels internés au Camp des Milles et déportés à Auschwitz pour certains d'entre eux. Elle participe à la volonté fondamentale de faire de ce site un lieu vivant de mémoire et d'histoire, d'éducation citoyenne et de culture.* »

Cyprien Fonvielle, Directeur du Site-Mémorial, présenta les différentes activités culturelles prévues tout le long de l'année 2013, notamment dans le cadre de « Marseille-Provence capitale européenne de la Culture 2013 ». L'opéra pour enfants Brundibar d'Hans Krasa (joué par des enfants au camp de Terezin) et la présence du Quatuor Bela en (jouant des œuvres de compositeurs persécutés ou résistants) seront deux moments forts accueillis dans l'auditorium dans le cadre du Festival International d'Art Lyrique d'Aix-en-Provence. S'y ajouteront une exposition d'œuvres d'artistes internés des Milles, mais aussi des conférences, colloques et séminaires de recherche organisés avec l'Université et la Région, ainsi qu'un spectacle jeune public en partenariat avec le théâtre Durance.

Ces activités répondent à l'objectif du Site-Mémorial de recourir à l'expression artistique pour mieux faire percevoir la réalité sensible de l'histoire de l'internement et de la déportation, mais aussi les mécanismes humains fondamentaux qui peuvent mener au pire ou au contraire permettre de résister et qui sont analysés par ailleurs dans le « volet réflexif » du Mémorial.

Une lecture d'un texte d'Albert Cohen, « **Ô vous, frères humains** », accompagnée musicalement, a alors été présentée, première des activités culturelles qui seront désormais proposées par le Mémorial, et première activité culturelle sur le site depuis les créations réalisées sur place par les internés il y a plus de 70 ans..

Contacts Presse :

ODILE BOYER

odile.boyer@campdesmilles.org
+33 (0) 6 13 24 24 25 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

DINESH TEELUCK

dinesh.teeluck@campdesmilles.org
+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

Rappelons que le Camp des Milles est le seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact et accessible au public. Il vit passer 10 000 internés de 38 nationalités dont de nombreux artistes et intellectuels comme Max Ernst ou Hans Bellmer. Son histoire témoigne des intolérances successives, xénophobe, idéologique et antisémite qui conduisirent à la déportation de plus de 2 000 hommes, femmes et enfants juifs depuis le Camp des Milles vers le camp d'extermination d'Auschwitz via Drancy ou Rivesaltes. Ils faisaient partie des 10 000 juifs de la zone dite "libre" qui, avant même l'occupation de cette zone, ont été livrés aux nazis par le gouvernement de Vichy, puis assassinés dans le cadre de la "Solution finale". L'ambition du Site-Mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le camp des Milles et de s'appuyer sur cette histoire pour renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes du racisme, de l'antisémitisme, de l'intolérance et du fanatisme. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire.

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Communauté du Pays d'Aix, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la

www.campdesmilles.org

Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Communauté Urbaine de Marseille, la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecuireuil, France Télécom, Axa, la SNCF, What Matters et le Groupe Alteor.

www.campdesmilles.org

Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Éducation - 40, chemin de la Badesse - CS 50642 - 13547 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 4 - FRANCE - Tél. : + 33 (0)4 42 39 17 11 - Siret : 513 626 713 00012

Reconnue d'utilité publique